

Informations et inscriptions :

<https://fr.xing-events.com/colloque-ethique-psychiatrie-2018>



© Mehryl Levisse, La longue litanie des lâchés, 2014

# Programme

Colloque Ethique et Psychiatrie

**Quels lieux d'accueil  
pour la souffrance  
psychique aujourd'hui?**

Vendredi 9 et samedi 10 novembre 2018  
Auditoires CHUV - Lausanne



Informations et inscriptions :  
<https://fr.xing-events.com/colloque-ethique-psychiatrie-2018>

## Comité scientifique

### **Jean-François Rey**

Professeur en philosophie  
IUFM de Lille / Université d'Artois

### **Vassilis Kapsambelis**

Directeur  
Centre de psychanalyse de l'association  
de santé mentale - Paris 13ème

### **Shirin Hatam**

Juriste, titulaire du brevet d'avocat  
Association romande ProMente Sana

### **Joëlle Tena**

Assistante sociale  
Département de psychiatrie, CHUV

### **Dorota Drozdek**

Infirmière MSC SI  
Responsable de la formation  
Département de psychiatrie, CHUV

### **Samia Hurst-Majo**

Professeur / Directrice  
Institut éthique  
Histoire humanités / Université de Genève

### **Dominique Sprumont**

Professeur / Directeur adjoint  
Institut de droit de la santé  
Université de Neuchâtel

### **Ola Söderström**

Professeur  
Insitut de géographie  
Université de Neuchâtel

### **Dag Söderström**

Docteur, médecin psychiatre installé

### **Lazare Benaroyo**

Professeur / Président  
Ethos - Plateforme interdisciplinaire d'éthique  
Faculté de biologie et de médecine  
Université de Lausanne

### **Jérôme Englebert**

Docteur en psychologie, psychologue clinicien  
Université de Liège

### **Jean-Nicolas Despland**

Professeur, Institut universitaire de psychothérapie  
Département de psychiatrie, CHUV

### **Friedrich Stiefel**

Professeur / Chef de service  
Service de psychiatrie de liaison  
Département de psychiatrie, CHUV

### **Bruno Gravier**

Professeur / Chef de service  
Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires  
Département de psychiatrie, CHUV

### **Charles Bonsack**

Professeur associé  
Service de psychiatrie communautaire  
Département de psychiatrie, CHUV

### **Baptiste Moutaud**

Anthropologue / Chargé de recherche  
CNRS-LESC Nanterre

### **Benoît Eyraud**

Maître de conférence en sociologie  
CNRS Lyon

### **Anne Danion**

Professeur émérite  
Faculté de médecine de Strasbourg  
Hôpitaux universitaires de Strasbourg

### **Daniele Bissuel**

Docteur  
Centre hospitalier Alpes-Isere St Egrève  
Association pratiques en psychopathologie  
infanto-juvénile

### **Marie Gaille**

Directrice de recherche en philosophie  
CNRS - Paris

### **Armand Dirand**

Responsable de l'information et des débats-  
public, de la formation et du soutien à la  
recherche, espace de réflexion éthique  
Bourgogne-Franche-Comté (FR)

### **Anne Leroy**

Co-fondatrice et membre du comité de l'îlot

### **Livia Velpry**

Sociologue  
Cermes3, Université Paris 8

## Comité d'organisation

### **Fabrice Herrera**

Médecin associé  
Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

### **Jacques Quintin**

Professeur  
Bureau de développement de l'éthique,  
département de psychiatrie,  
Université de Sherbrooke, Québec

### **Jacques Gasser**

Professeur / Chef de département  
Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

### **Philippe Conus**

Professeur / Chef de service  
Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

### **Régis Marion-Veyron**

Médecin associé  
Policlinique médicale universitaire (Lausanne)

### **Bruno Robalo**

Infirmier chef de service  
Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

### **Rachel Grandvuillemin**

**Anne-Laure Zimmermann**  
Secrétariat / Organisation du colloque  
Département de psychiatrie, CHUV (Lausanne)

### **Raffaele Amigoni**

Conception graphique

# Mot d'accueil

Le lieu d'accueil des personnes souffrant de troubles psychiques est une question d'une grande actualité qui s'est déjà posée dès la constitution de la psychiatrie durant le XIX<sup>e</sup> siècle.

Il y a d'abord eu l'asile, lieu construit à l'écart des villes, pour certains basés sur les règles de contention et sur cet impératif d'écarter la maladie mentale, pour ne pas mélanger le « sain » et le « fou ». Pour d'autres, l'asile a été un lieu d'accueil médicalisé spécialisé, qui a permis une meilleure connaissance de la maladie mentale par l'observation des patients sur une longue durée et qui a pu progressivement apporter des soins spécifiques. Depuis, plusieurs initiatives et une évolution sociale ont permis l'ouverture de ces espaces, la construction de nouveaux lieux dans les centres-villes et l'apparition de programmes de soins centrés sur l'intégration plutôt que l'exclusion, avec une approche plus attentive autour des questions de liberté et de coercition.

Ainsi, depuis longtemps, la souffrance psychique interroge la société quant à son acceptation et à son intégration dans l'espace public partagé. La question de la cohabitation et de façon générale de la proximité avec la personne qui souffre psychiquement, est une question qui est devenue essentielle avec l'ouverture de la psychiatrie à la communauté. Il y a d'une part les actes antisociaux qui peuvent accompagner la souffrance psychique dans certaines situations, et d'autre part la manière dont le malade psychiatrique interroge la société par sa singularité, sa bizarrerie, sa façon dissonante d'habiter et d'investir la vie et le lieu.

La question de la honte a été significative assez tôt dans le choix des lieux d'accueil de la souffrance psychique, aboutissant à des choix de lieux éloignés, souvent stigmatisés, contrairement aux lieux accueillant la maladie somatique, qui ne connaissent pas le même traitement géographique.

Cependant, l'investissement du lieu et de l'habitat reste central dans les prises en charge de nos patients les plus souffrants. Les personnes sans domicile fixe sont fréquemment des patients en rupture de soins et de lien social, les prisons restent souvent des lieux d'accueil, par défaut, de ce qui ne peut plus être accepté ailleurs.

De nombreuses personnes ne trouvent pas leur place aujourd'hui, malgré les structures d'accueil et les prises en charge existantes, et cela pose la question de comment développer au mieux des offres d'habitats, d'accueil et de soins de la souffrance psychique, qui soient respectueuses et adaptées.

Ce colloque souhaite réunir différents spécialistes, médecins, soignants, patients et proches, philosophes, sociologues, géographes, responsables politiques et juridiques... pour les inviter à la discussion autour de cette problématique contemporaine complexe.

# Vendredi 9 novembre 2018

Horaires	Salles	Titres des présentations	Intervenants	Modérateurs : Samia Hurst-Majo et Jacques Gasser
8h00	Auditoire César Roux	Ouverture du colloque	Comité d'organisation	
8h15	Auditoire César Roux	CO_1 : Ethos et systèmes psychiatriques : Pour une reconsidération des inadaptations	Englebert J.	
9h15	Auditoire César Roux	CO_2 : Vers une nouvelle présence agissante	Roussel V. Loreau F. Perchot R.	
10h00	Auditoire César Roux	CO_3 : Quelle prise en compte du vécu délirant des patients psychotiques par les soignants ?	Rochat B.	

## 10h45 Pause

11h15	Auditoire César Roux	CO_4 : Le Divan, lieu d'accueil ou d'exclusion, du passé ou du présent ?	Lallement M.-C. Almesber M.	Modérateurs : Fabrice Herrera et Jacques Quintin
12h00	Auditoire César Roux	CO_5 : Les lieux d'accueil de la souffrance psychique dédiés aux militaires en France	Daudin M.	
12h45	<b>Repas</b>			
14h00	Auditoire César Roux	CO_6 : État des lieux de l'éthique psychiatrique dans le cinéma contemporain	Grabherr C.	

Atelier 1 - Aspects historiques et psychiatisation de la santé mentale				Modérateurs : Bruno Robalo et Régis Marion-Veyron
15h00	Auditoire Alexandre Yersin	AT_7 : L'exemple de la souffrance psychique au travail. Entre concept et réalité	Hachelafi H.	
		AT_8 : Communication retrirée		
		AT_9 : Cachez cette crise que je ne saurais voir ! Ou la « santémentalisation » de la psychiatrie	Veit C.	
		AT_10 : L'apomorphine, médicament miracle ou calamité ?	Charbon P.	

Modératrice : Anne Danion	Horaires	Salles	Titres des présentations	Intervenants
	<b>Atelier 2 - Le placement à des fins d'assistance</b>			
15h00	Auditoire Auguste Tissot	AT_11 : Un meilleur accueil de la personne hospitalisée sans consentement en psychiatrie par plus de respect de son intégrité ?  AT_12 : Les placements à des fins d'assistance à l'hôpital de Cery et de Malévoz : embarras, désaccords et compromis  AT_13 : Placement à des fins d'assistance et discernement	Foureur N.  Ferreira C.  Klein G.	

Modérateur : Baptiste Moutaud	<b>Atelier 3 - Adolescence et famille</b>			
	15h00	Salle Paros	AT_14 : Dans la clinique de la violence intrafamiliale, comment être thérapeutique en reconnaissant puis en se différenciant de sa peur ?  AT_15 : Addictions adolescentes : un accueil pour les parents  AT_16 : Consentement et répétition dans le mandat judiciaire de soin au bénéfice des adolescents engagés dans des agis violents sexuels: au service de la subjectivation, une « offre contrainte de soin » ?	Schubert M.  Scroccaro N.  Roman P.

Modérateur : Ola Söderström	<b>Atelier 4 - Précarité et lieux communautaires</b>			
	15h00	Salle de séminaire 3	AT_17 : L'interdisciplinarité au service de l'accessibilité des soins psychiatriques pour les migrants : l'expérience de l'unité Psy&Migrants  AT_18 : Face à la souffrance, quelles conditions pour l'accueil par les professionnels  AT_19 : De la psychothérapie institutionnelle dans la cité ? L'exemple d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale	Weber O. Matasci V. Diserens E.-A.  Graap C. Marteau R. Lippuner M. Roaux S. Cloarec C.  Bezghiche N. Daniel S. Eyraud B.

Horaires	Salles	Titres des présentations	Intervenants
16h15	Auditoire César Roux	CO_20 : L'accueil de première ligne : ressources, compétences et limitations du secrétariat	Cretegnny S. Odier S.
17h00	Auditoire César Roux	CO_21 : Un lieu d'accueil pour l'élaboration de la souffrance du soignant	Lamothe D. Bergeron B. Gagnon-Mc Mahon A.
17h45	Auditoire César Roux	CO_22 : Accueillir la souffrance dans la cité. Lieux et enjeux de la santé mentale communautaire au Brésil!	Brum Schäppi P.
18h30	Auditoire César Roux	Clôture de la journée	

**Modérateur :**  
**Bruno Robalo**

**Dès  
19h30 Soirée**

# Samedi 10 novembre 2018

Modérateurs : Philippe Conus et Régis Marion-Veyron	Horaires	Salles	Titres des présentations	Intervenants
	9h00	Auditoire César Roux	Introduction	
	9h10	Auditoire César Roux	CO_23 : Psychiatrie publique : De la désinstitutionnalisation à l'abandon, faut-il un retour à l'asile ?	Gothuey I.
	10h10	Auditoire César Roux	CO_24 : Il était une fois les rencontres du réseau santé mentale et précarité	Graap C. Marteau R. Lippuner M. Roaux S. Cloarec C.
	10h55	Auditoire César Roux	CO_25 : S'occuper de troubles psychiques sévères en Afrique : portrait d'une initiative béninoise	Piaux C.

## 11h40 Pause

Modérateur : Dominique Sprumont	Atelier 5 - Les soins en prison			
	11h55	Auditoire Alexandre Yersin	AT_26 : Le corps en milieu carcéral : une éthique de la souffrance ?	Sarnette F.
			AT_27 : La prison : un lieu pour soigner les personnes atteintes de troubles psychiques ?	Marcot D.
			AT_28 : Pratique thérapeutique en institution carcérale : antagonisme et défi thérapeutique	Ravit M.

Modérateur : Benoît Eyraud	Atelier 6 - Cliniques de l'hébergement			
	11h55	Auditoire Auguste Tissot	AT_29 : La souffrance psychique au cabinet du médecin généraliste – enjeux éthiques	Linder A. Widmer D. Fitoussi C. De Roten Y. Despland J.-N. Ambresin G.
			AT_30 : Comment décider de l'orientation en hébergement la mieux adaptée au patient ?	Skyllakou I. Iglesias S.
		AT_31 : Que faire face à l'isolement ? Présentation d'une situation clinique	Lapaire M. Deloison M.-L. De Boer E. Kalepe R.	

Horaires	Salles	Titres des présentations	Intervenants	<b>Modérateur : Dag Söderström</b>	
<b>Atelier 7 - Psychanalyse, philosophie et hébergement</b>					
11h55	Auditoire Jequier Doge	AT_32 : Quels lieux d'accueil pour la liberté ?	Hivar E.		
		AT_33 : Accueillir à deux la différence et l'étrangeté	Nazir K. Papathanasiou E.		
		AT_34 : Psychose ordinaire et souffrance psychique	Schild-Paccaud L.		

<b>Atelier 8 - Justice et hébergement</b>				
11h55	Salle de séminaire 3	AT_35 : Quels rapports entre protection et contrainte ? Une analyse à travers le prisme de l'expertise psychiatrique	Kamdem R.	<b>Modératrice : Shirin Hatam</b>
		AT_36 : Les suivis psychothérapeutiques sous mandats médico-légaux : Modalités cliniques, enjeux éthiques	Kunzle C.-B. Grüter D. Ibnolahcen R.	
		AT_37 : Procéduralisation des soins sans consentement : quand la loi dicte ce qu'il faut écrire	Tartour T.	

<b>Atelier 9 - L'hébergement en personne</b>				
11h55	Salle de séminaire 2	AT_38 : La famille, les proches et les lieux de soins psychiatriques	Mosig M.	<b>Modératrice : Anne Leroy</b>
		AT_39 : L'accès aux soins pour lutter contre la stigmatisation	Lequin P. Franco M.	
		AT_40 : Héberger et soigner les personnes schizophrènes, entre désir de liberté et dépendance institutionnelle	Bonnemaison X. Mercier A.	



Modératrice : Joëlle Tena	Horaires	Salles	Titres des présentations	Intervenants
	<b>Atelier 10 - Typologie des lieux de soins contemporains</b>			
	11h55	Salle Paros	AT_41 : Un lieu d'accueil pour la souffrance des jeunes délinquants : soins, éducation, sanction  AT_42 : Un lieu fragile pour les plus fragiles  AT_43 : Un lieu inédit pour l'accueil de la souffrance psychique et mentale : le sujet	Ioannidis K.  Veullut N.  Hassoun J.

Modérateur : Armand Dirand	<b>Atelier 11 - Lieux d'hébergement</b>			
		11h55	Salle Andros	AT_44 : L'Institut Maïeutique : un lieu de soin au quotidien  AT_45 : La structure d'hébergement communautaire : la « folie » au cœur de la Cité  CO_46 : Communication retirée  AT_47 : Y a-t-il encore une place pour le « lieu institutionnel » comme un facteur de soin, dans une psychiatrie à tendance mobile ?

Modérateur : Fabrice Herrera	12h55	Auditoire César Roux	CO_48 : La vie itinérante. Quand n'existe nulle part où déposer sa souffrance fait souffrir doublement	Quintin J.
	13h40	Auditoire César Roux	Clôture finale du colloque	

# Communications

**CO\_1**

## **Ethos et systèmes psychiatriques : Pour une reconsidération des inadaptations**

**ENGLEBERT Jérôme**

Docteur en psychologie,  
Maître de conférence

Université de Liège

À travers les apports de l'éthologie, de l'anthropologie et de la philosophie, je discuterai de la notion d'espace – plus précisément de territoire – en psychiatrie. Je proposerai une double lecture (en réalité unifiée) du concept d'ethos :

l'une, héritée de la réflexion éthique, concernant l'appropriation et la coloration par le sujet des règles morales (comment il la contredit, la joue ou la réinvente) ;  
l'autre, héritée de la tradition éthologique, consistant à étudier le comportement (humain et animal) dans l'environnement. Mon propos abordera la dimension adaptative des psychopathologies (anorexie, psychopathie, trouble obsessionnel, etc.) et les modes de territorialisation – la façon d'habiter les lieux – intrinsèques à ces troubles (en particulier la schizophrénie).

---

**CO\_2**

## **Vers une nouvelle présence agissante**

**ROUSSET Valérie**

Formatrice-Chercheuse,  
Psychologue du Travail,  
Psychanalyste

Il s'agira de porter une attention particulière sur les savoirs discrets élaborés en intervention, à partir de l'expérience de l'agir. Nous postulons que le changement s'inaugure dans le rapport au savoir ; penser la souffrance psychique à travers l'expérience de ceux qui la vivent ou qui la soignent au quotidien rejoint la proposition du partage du milieu de vie.

---

**LOREAU Fabien**

Formateur-Chercheur

**PERCHOT Rodolphe**

Directeur de pôle, Docteur en  
psychologie sociale

IRTESS de Bourgogne, Institut  
Régional Supérieur du Travail  
Educatif et Social, au sein  
duquel nous sommes membres  
du PREFAS Bourgogne : Pôle  
Ressources Régional-  
Recherche-Formation-Action  
Sanitaire et Sociale

**BLAISE Rochat**

Ancien professeur HES / Santé  
et personne concernée par la  
maladie psychique.

Pratique privée

**CO\_3****Quelle prise en compte du vécu délirant  
des patients psychotiques par les soignants ?**

Je vais partir de mon expérience de patient hospitalisé en psychiatrie et de mes connaissances professionnelles du domaine de la santé mentale, pour interroger l'accompagnement des personnes qui délirent sur un mode psychotique.

---

**LALLEMENT Marie-Cécile**

Cheffe de Clinique adjointe

Section Eugène Minkowski,  
Département de Psychiatrie,  
CHUV

**ALMESBER Mazen**

Responsable de l'Hôpital De Jour  
Service Universitaire de  
Psychiatrie de l'Age Avancé  
SUPAA, Département de  
Psychiatrie, CHUV

**CO\_4****Le Divan, lieu d'accueil ou d'exclusion,  
du passé ou du présent ?**

Des psychothérapeutes psychodynamiques de l'institution psychiatrique lausannoise présentent, dans un format psychodramatique/théâtral, les questionnements qui les traversent autour de l'objet « divan » comme lieu d'accueil du psychisme, entre passé et pratiques contemporaines.

---

**DAUDIN Marianne**

Docteur, Chef de service

Service de psychiatrie,  
Hôpital d'Instruction des Armées  
Desgenettes, Lyon

**CO\_5****Les lieux d'accueil de la souffrance  
psychique dédiés aux militaires en France**

Le métier de militaire comporte des contraintes et des risques particuliers, pouvant être à l'origine de troubles psychiques spécifiques, troubles de l'adaptation, troubles anxieux, troubles des conduites, conduites addictives, mais aussi troubles psychiques post-traumatiques dans les situations de confrontation avec un évènement potentiellement traumatique. Les lieux d'accueil de la souffrance psychique du militaire varient en fonction du contexte, avec des lieux dédiés sur les théâtres d'opération extérieure articulés aux lieux de soins en France, lieux d'accueil également à penser au long cours, dans une perspective de réadaptation et de réhabilitation des blessés physiques et psychiques.

---

**CO\_6**  
**État des lieux de l'éthique psychiatrique  
dans le cinéma contemporain**

Le septième art explore la maladie mentale et les milieux psychiatriques à travers une multitude de genres cinématographiques, pour le meilleur et pour le pire.

Nous sommes tous, y compris nos patients, habités par des images qui nourrissent notre imaginaire collectif, nos peurs ou notre fascination pour la folie. Que peut-on dire de l'évolution éthique de cet héritage culturel et de la forme que prend actuellement l'espace psychiatrique au cinéma ? Après avoir situé quelques références notables dans l'histoire du cinéma, il sera question d'analyser quelques œuvres de fiction issues de la dernière décennie.

---

**AT\_7**  
**L'exemple de la souffrance psychique  
au travail. Entre concept et réalité**

A travers le questionnement de situations cliniques médicalisées et relatées sous la requête d'aménagement de poste de travail, que le visage de la souffrance psychique démêle le vrai du faux.

---

**AT\_8**  
**Communication retirée**

**GRABHERR Catherine**

Candidate au doctorat de psychologie

Université du Québec à Montréal, Canada  
Doctorante en psychologie humaniste-existentielle  
Centre de Santé et de Consultation Psychologique de l'Université de Montréal, Canada

**HACHELAFI Hamid**

Docteur

Faculté de médecine,  
Université d'Oran,  
Algérie.

**VEIT Camille**

Docteure en psychologie,  
psychologue clinicienne

Laboratoire d'Anthropologie  
et de Psychologie Cliniques,  
Cognitives et Sociales (EA7278),  
Université Côte d'Azur

**AT\_9**

### **Cachez cette crise que je ne saurais voir ! Ou la « santémentalisation » de la psychiatrie**

Comment la place accordée à la crise, dans le soin, renseigne-t-elle sur les remaniements du paysage de la psychiatrie ? Contribution à la réflexion épistémologique sur l'avènement de la santé mentale comme nouveau paradigme.

.....

**CHARBON Patrick**

Docteur, Chef de  
clinique adjoint,  
Consultation ambulatoire  
de la section Jaspers,  
Département de Psychiatrie  
CHUV

**AT\_10**

### **L'apomorphine, médicament miracle ou calamité ?**

L'examen de l'évolution des conceptions d'un médicament, depuis presque oublié, révèle à quel point son usage et ses pratiques sont influencés par la manière dont les médecins en conceptualisent l'effet. Cette conceptualisation influence, autant que l'effet « objectif » du médicament, la population auquel il est prescrit, le lieu et la manière de sa prescription, ainsi l'attitude en cas d'échec du traitement. L'exemple de l'apomorphine, par le contraste entre des conceptions très différentes, questionne l'objectivité dans l'usage des traitements pharmacologiques.

.....

**FOUREUR Nicolas**

Docteur  
  
Centre d'éthique  
Clinique de l'AP-HP

**AT\_11**

### **Un meilleur accueil de la personne hospitalisée sans consentement en psychiatrie par plus de respect de son intégrité ?**

L'hospitalisation sans consentement en psychiatrie est une exception en médecine et interroge d'un point de vue éthique les tensions entre respect des libertés et nécessité de soins. Nous sommes allés demander aux premiers intéressés, notamment les patients, ce qu'ils en pensent.

.....

**AT\_12**

**Les placements à des fins d'assistance  
à l'hôpital de Cery et de Malévoz :  
embarras, désaccords et compromis**

A partir d'entretiens et d'observations réalisées en 2017 dans les hôpitaux de Cery et de Malévoz, notre contribution se propose de faire une analyse comparative de la mise en œuvre des placements à des fins d'assistance.

---

**AT\_13**

**Placement à des fins d'assistance  
et discernement**

Le droit de protection de l'enfant et de l'adulte prévoit le placement à des fins d'assistance (PAFA) d'une personne dans le but de lui procurer l'assistance et le traitement dont elle a besoin, qu'elle dispose ou non de son discernement. Dans la pratique cependant, le médecin ne se trouve-t-il pas devant une contradiction s'il impose un traitement ou limite sa liberté de mouvement sans son consentement à une personne placée à des fins d'assistance qui dispose de son discernement sans manquer à son devoir de respecter le consentement éclairé du patient ?

---

**AT\_14**

**Dans la clinique de la violence intrafamiliale,  
comment être thérapeutique en reconnaissant  
puis en se différenciant de sa peur ?**

Dans cet atelier, nous proposerons de voir comment la peur que nous ressentons face à la violence de certains de nos patients peut être une alliée qui permet de questionner, définir, limiter et sécuriser notre espace thérapeutique nous permettant ainsi d'intervenir dans des situations complexes et aux enjeux multiples.

---

**FERREIRA Cristina**

Professeure associée  
et sociologue

Haute Ecole de santé Vaud  
(HESAV)

**KLEIN Georges**

Médecin, Chef de Service

Hôpital du Valais (HVS)  
Pôle de Psychiatrie et  
Psychothérapie du Centre  
Hospitalier du Valais Romand  
Hôpital de Malévoz, Monthey

**SCHUBERT Matthias**

Chef de Clinique adjoint

Les Boréales, consultation  
pour la maltraitance  
intrafamiliale, Département  
de Psychiatrie, CHUV

**SCROCCARO Nathalie**

Docteure en psychologie,  
psychologue clinicienne

Laboratoire EA 4050  
Psychopathologie et lien Social  
Université Rennes 2  
Rennes

**ROMAN Pascal**

Professeur de Psychologie  
clinique, psychopathologie  
et psychanalyse

Laboratoire LARPsyDIS - Institut  
de Psychologie, Faculté des  
Sciences Sociales et Politiques -  
Université de Lausanne  
Psychologue – psychothé-  
rapeute, Service de Médecine  
et de Psychiatrie Pénitentiaire  
(SMPP), Département  
de psychiatrie - CHUV

**WEBER Orest**

PhD, Responsable de recherche

**MATASCI Valentina**

Assistante sociale

**DISERENS Esther Amélie**

Psychologue FSP, Psychologue  
associée

Unité Psy&Migrants,  
Département de Psychiatrie,  
CHUV

**AT\_15****Addictions adolescentes :  
un accueil pour les parents**

L'objectif de cette intervention sera de présenter  
une recherche-action destinée à l'entourage des  
consommateurs.

---

**AT\_16****Consentement et répétition dans le mandat  
judiciaire de soin au bénéfice des  
adolescents engagés dans des agis violents  
sexuels : au service de la subjectivation,  
une « offre contrainte de soin » ?**

Le traitement psychothérapeutique sous mandat  
judiciaire souligne de manière aiguë la question du  
consentement. En effet, cette question se joue, sur  
la scène du soin, en écho à sa mise en scène dans  
l'agir violent sexuel : comment, dans ce contexte,  
le mandat judiciaire de traitement peut-il prendre sens  
en soutenant une expérience du consentement dans  
le lien psychothérapeutique ?

---

**AT\_17****L'interdisciplinarité au service de  
l'accessibilité des soins psychiatriques  
pour les migrants : l'expérience de  
l'unité Psy&Migrants**

Les requérants d'asile et les personnes sans-papiers  
sont marginalisés dans nos sociétés et cela parfois jusque  
dans les institutions psychiatriques. Afin de favoriser  
l'accès de ces personnes à des soins ajustés à leurs  
besoins et leur vécu, l'unité Psy&Migrants développe  
des pratiques spécifiques, basées sur des savoirs et  
expériences interdisciplinaires.

---

AT\_18

## Face à la souffrance, quelles conditions pour l'accueil par les professionnels

L'intention de rencontrer la personne « là où elle en est », l'écoute, le partage du quotidien et un accueil respectueux, flexible et dénué d'attente font partie des caractéristiques et valeurs communes aux structures d'accueil du réseau « bas seuil et précarité » lausannois.

Elles favorisent l'expression de la souffrance de la personne et a pour but de diminuer la pression sociale au profit des besoins fondamentaux de la personne.

**GRAAP Caroline**

Psychologue

Service d'alcoologie, CHUV

**MARTEAU Remi**

Infirmier

**LIPPUNER Matthias**

Infirmier

Unité de Psychiatrie

Communautaire, Département de Psychiatrie, CHUV

**ROAUX Sébastien**

Représentant de la Fondation ABS

**CLOAREC Christophe**

Chef opérationnel, Urgences

AT\_19

## De la psychothérapie institutionnelle dans la cité ? L'exemple d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Dans la dynamique des recompositions des politiques de santé mentale, l'enjeu des régulations du soin dans des lieux où s'exprime la souffrance psychique est devenu particulièrement problématique. Entremêlant les savoirs croisés présents dans un lieu de vie collectif, la présentation souhaite montrer comment, à partir d'un concernement partagé, peut s'élaborer une forme nouvelle de psychothérapie institutionnelle à visée citoyenne.

**BEZGHICHE Nacerdine**

Usager-chercheur

**DANIEL Sylvie**

Cadre Socio-Educative-  
Chercheure

Centre Francis FEYDEL,

Association LE MAS (France)

**EYRAUD Benoît**

Sociologue-Chercheur,  
Maitre de conférence à  
l'université de Lyon



**CRETEGNY Sandrine**

Secrétaire des cadres

**ODIER Sylvain**

Secrétaire interimaire

**CO\_20**

**L'accueil de première ligne : ressources, compétences et limitations du secrétariat**

En tant que secrétaire dans un service de pédopsychiatrie, nous profiterons de cette présentation pour parler de l'accueil dans notre service selon le positionnement du secrétariat. Nous pourrons ainsi partager nos observations de notre travail de première ligne.

---

**LAMOTHE Dany**

**BERGERON Benoit**

**GAGNON-McMAHON Audrey**

MD, R5 en Psychiatrie

sous la supervision de Dre Joelle Hassoun, MD, LL.M, Psychiatre

Faculté de Médecine, Université de Sherbrooke, CHUS-Hôtel-Dieu, Sherbrooke, Québec

**CO\_21**

**Un lieu d'accueil pour l'élaboration de la souffrance du soignant**

Résidents en psychiatrie parvenus au terme de notre formation, nous témoignerons de ce que notre cursus en éthique a produit en nous-mêmes comme soignants, et a suscité de questionnements dans notre recherche sur l'humain souffrant mentalement. Nous discuterons de la nécessité de lieux d'expression singulière pour les soignants et aussi périlleux que cela puisse paraître, nous avancerons que chacun de nous accueille la souffrance de l'autre au travers de la sienne propre, car ce que ne peut apporter le « savoir psychiatrique », c'est la manière toujours inédite dont s'éprouve le malaise ou la maladie.

---

**BRUM SCHÄPPI Paula**

PhD en sociologie et psychologue

Chercheuse associée à l'Institut des humanités en médecine (CHUV/UNIL); chercheuse collaboratrice de l'Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ERASME), Université de Montréal.

**CO\_22**

**Accueillir la souffrance dans la cité. Lieux et enjeux de la santé mentale communautaire au Brésil**

À partir du cas brésilien, il sera question d'enjeux présents lorsque le dispositif d'accueil de la souffrance psychique mise sur l'éthique du « soigner en liberté ».

---

**Psychiatrie publique : de la  
désinstitutionnalisation à l'abandon,  
faut-il un retour à l'asile ?**

En Suisse, nous vivons l'après-coup de la désinstitutionnalisation. La demande de soins psychiques n'a jamais été aussi importante, le taux de recours à l'hôpital psychiatrique augmente tous les ans, alors même que le nombre de lits hospitaliers psychiatriques diminue.

Le dispositif psychiatrique publique est sous-pression de la demande. Le mouvement de désinstitutionnalisation a probablement atteint son apogée, il n'apparaît guère possible de diminuer encore le nombre de lits hospitaliers psychiatriques aigus.

Parallèlement les dispositifs de psychiatrie publique se rénovent, s'adaptent et... augmentent au passage leur lits hospitaliers. Faut-il voir dans ce mouvement un retour en force de l'asile ou plutôt de celui du besoin d'asile ? Un besoin d'asile considéré dans son acceptation positive du terme soit dans sa fonction d'accueil de la souffrance psychique et de protection de l'individu. Cette contribution a comme objectif de faire le point sur le devenir de la fonction asilaire aujourd'hui à l'aide d'une revue de littérature.

---

**GRAAP Caroline**

Psychologue

Sercice d'alcoologie, CHUV

**MARTEAU Remi**

Infirmier

**LIPPUNER Matthias**

Infirmier

Unité de Psychiatrie  
Communautaire, Département  
de Psychiatrie, CHUV

**ROAUX Sebastien**

Représentant de la Fondation  
ABS

**CLOAREC Christophe**

Chef opérationnel, Urgences

**CO\_24**

**Il était une fois les rencontres  
du réseau santé mentale et précarité**

Les réseaux santé mentale et précarité est une espace d'échange sur les situations problématiques de personnes précarisées qui « migrent » d'une structure sociale à l'autre et sont donc susceptibles de rencontrer l'un ou l'autre des professionnels concernés à un moment de leur parcours. L'objectif étant d'offrir la possibilité de réfléchir sur des problématiques nouvelles qui apparaîtraient dans la population des personnes les plus précarisées.

**PIAUX Clémence**

Médecin assistante

Département de Psychiatrie,  
CHUV

**CO\_25**

**S'occuper de troubles psychiques sévères en  
Afrique : portrait d'une initiative béninoise**

Dans un pays où les soins psycho-sociaux sont quasi inexistants, les patients atteints de troubles mentaux vivent dans des conditions d'une grande précarité. Une ONG locale s'est développée pour les aider, quelles valeurs mobilise-t-elle ?

**SARNETTE Florent**

Docteur en psychologie (Ph. D.)

Psychologue clinicien  
Centre Hospitalier de Montfavet  
- France

Membre associé au LAPCOS  
Université Côte d'Azur

**AT\_26**

**Le corps en milieu carcéral :  
une éthique de la souffrance ?**

Il s'agit d'interroger ce que souffrir veut dire en prison et la modalité par laquelle s'exprime cette souffrance : les conduites autoagressives. À partir de ce premier questionnement, nous pourrons ouvrir notre réflexion à la proposition suivante : peut-on parler d'une éthique de la souffrance ?

## AT\_27

### La prison : un lieu pour soigner les personnes atteintes de troubles psychiques ?

Dans toute prison, une part considérable de la population carcérale rencontre, à un moment ou un autre, un soignant pour exprimer une souffrance et une demande de soin psychique sans compter, en Suisse, les obligations de soins décidées par la justice. Diverses questions éthiques se posent au sujet de cette pression à soigner le détenu, nous nous proposons d'examiner les formes et enjeux de quelques-unes. Peut-on soigner une psyché défaillante dans un milieu sécuritaire ? Soigne-t-on d'abord les effets de la peine ? La confiance est-elle possible entre un détenu et un médecin pénitentiaire ?

---

## AT\_28

### Pratique thérapeutique en institution carcérale : antagonisme et défi thérapeutique

Il s'agira d'interroger quels sont les fondements de la relation thérapeutique en milieu carcéral, ceux-ci étant fortement marqués par des logiques antagonistes oscillantes entre des positions idéales (de défi thérapeutique) et de rejet (rupture identificatoire avec le patient).

---

## AT\_29

### La souffrance psychique au cabinet du médecin généraliste

Une équipe de recherche multidisciplinaire s'est intéressée aux représentations et à la prise en charge de la dépression chronique par les médecins généralistes, ainsi qu'à la manière dont ces derniers collaborent (ou non) avec les psychiatres. Les résultats ouvrent sur des questionnements éthiques en termes d'accès différencié à la psychothérapie et de médicalisation de la souffrance sociale.

---

#### **MARCOT Dominique**

Psychiatre, médecin associé

Etablissements de la Plaine de l'Orbe, Service de Médecine et de Psychiatrie Pénitentiaires, Département de Psychiatrie Cery, CHUV

#### **RAVIT Magali**

Professeure en psychopathologie et psychologie clinique

Université Lyon 2 : Psychologue clinicienne CH Le Vinatier- pôle SMD-PL (Santé mentale des détenus et psychiatrie légale).

#### **LINDER Audrey**

Sociologue, chargée de recherche

#### **WIDMER Daniel**

Médecin généraliste

#### **FITOUSSI Claire**

Etudiante en médecine

#### **DE ROTEN Yves**

Docteur en psychologie, PD MER

#### **DESPLAND Jean-Nicolas**

Psychiatre-psychothérapeute, Directeur

#### **AMBRESIN Gilles**

Psychiatre-psychothérapeute, Chef de projet

CHUV-UNIL

**SKYLLAKOU Ifigenia**

Cheffe de clinique Adjointe

**IGLESIAS Sophie**

Infirmière, case manager

Unité Les Roseaux  
Service de psychiatrie  
Générale, Programme de soins  
Edgar Morin, Département de  
Psychiatrie CHUV

**LAPAIRE Maud**

Infirmière, case manager

**DE BOER Eva**

Cheffe de Clinique adjointe  
Département de Psychiatrie  
CHUV

**KALEPE Reine**

Infirmière référente

**DELOISON Marie-Laure**

Psychologue  
Maison d'Orphée, Lausanne

**HIVAR Evelynne**

Formatrice- Chercheur-  
Doctorante en philosophie  
à l'Université de Bourgogne  
Franche-Comté

IRTESS de Bourgogne  
Dijon (France)

**NAZIR Karine**

Psychologue clinicienne  
et analyste de groupe

Foyer de postcure et  
Service d'Accueil Familial  
Thérapeutique adultes  
ASM13

**PAPATHANASIOU Evgenia**

Psychologue clinicienne  
et analyste de groupe

Service de soins de suite  
ASM13

**AT\_30**

**Comment décider de l'orientation en hébergement  
la mieux adaptée au patient ?**

La réflexion que nous mènerons s'appuie sur l'une de nos situations cliniques. Quelle place est accordée à la volonté du patient, de ses proches, de chaque corps professionnel pour décider du logement le plus adapté.

---

**AT\_31**

**Que faire face à l'isolement ? Présentation  
d'une situation clinique**

Comment accompagner un patient qui s'isole de plus en plus ? Jusqu'où accepter le retrait social, et à quel moment faut-il proposer un cadre plus contraignant ?

---

**AT\_32**

**Quels lieux d'accueil pour la liberté ?**

Paul Ricoeur définit l'éthique comme la capacité à se reconnaître libre et à reconnaître la liberté de l'autre « dans une visée de la vie bonne pour soi et pour autrui dans des institutions justes ». Qu'en serait-il alors de la possibilité d'une vie éthique pour les personnes en situation de souffrance psychique ? Une vie peut-elle être pleinement vécue sans visée éthique, sans délibération par le sujet sur les finalités de son existence ? Comment pouvons-nous accompagner les personnes dans cette recherche ?

---

**AT\_33**

**Accueillir à deux la différence et l'étrangeté**

L'éthique repose sur la possibilité de vivre l'autre comme semblable. Or, la rencontre avec la psychose produit de la violence psychique et de l'étrangeté. Comment accueillir et transformer ces tensions ? Cette présentation clinique portera sur notre pratique de groupe de psychothérapie analytique en institution psychiatrique.

---

## AT\_34

### Psychose ordinaire et souffrance psychique

**SCHILD-PACCAUD Lise**

Psychologue-  
psychothérapeute FSP  
Psychanalyste AP Asreep-NLS

En pratique privée

Considérer la psychose et ses manifestations du côté de sa dimension d'invention pour pallier au défaut du symbolique, permet d'élargir le champ clinique de ce rapport particulier au monde. Dès lors, le sujet « psychotique ordinaire » est un patient qui n'est pas stigmatisé comme déficitaire, mais considéré du côté de ce qu'il a trouvé comme solution symptomatique et/ou comportementale. Cette clinique fine et rigoureuse permet d'anticiper les crises, les ruptures et les passages à l'acte. La psychose est ainsi « normalisée » mais considérée avec toute la rigueur nécessaire.

---

## AT\_35

### Quels rapports entre protection et contrainte ? Une analyse à travers le prisme de l'expertise psychiatrique

**KAMDEM Rigobert Hervais**

Médecin adjoint

Centre de Psychiatrie  
Forensique  
Réseau Fribourgeois de Santé  
Mentale

Les imbrications des mesures civiles et pénales sont une réalité autant dans la clinique expertale que dans la clinique thérapeutique, ce qui questionne les rapports entre la nécessité de protection de la personne et l'ampleur des moyens coercitifs souvent utilisés à cet effet. A la lumière d'un arrêt du Tribunal fédéral de 2012 et de la pratique expertale de l'auteur, la communication souhaite apporter une contribution à ce débat et mettre en relief deux logiques juridico-juridiques questionnables d'un point de vue éthique.

---

**KUNZLE Camille**

Psychiatre

**IBNOLAHCEN Rokla**

Psychologue

**GRÜTER Denis**

Psychologue

Service de Médecine et  
Psychiatrie Pénitentiaires  
(SMPP), Département de  
Psychiatrie CHUV, Consultation  
ambulatoire « Claude Balier »

## AT\_36

### Les suivis psychothérapeutiques sous mandats médico-légaux : Modalités cliniques, enjeux éthiques

Les soins sous contrainte judiciaire suscitent des défis cliniques dans les dispositifs mis en œuvre pour apporter un soin dans un contexte d'obligation et à des patients présentant pour certains une psychopathologie bien singulière. Ils posent aussi des questions éthiques concernant la légitimité d'apporter un soin à quelqu'un qui ne le demande pas, et concernant la place du soignant vis-à-vis du mandataire judiciaire. Ces questions éthiques prennent une dimension plus prégnante encore si le patient, toujours sous obligation, ne semble plus en mesure de recevoir des soins psychothérapeutiques ; ou si l'attente social pesant sur le thérapeute n'est plus du côté du soin mais plutôt du contrôle social.

---

**TARTOUR Tonya**

Doctorante en sociologie

Centre de Sociologie des  
Organisations,  
Sciences Po Paris

## AT\_37

### Procéduralisation des soins sans consentement : quand la loi dicte ce qu'il faut écrire

La loi du 5 juillet 2011, en France, instaure un contrôle judiciaire des hospitalisations non consenties de plus de douze jours. Nous nous intéresserons à l'effet de « procéduralisation des pratiques » produit par cette réforme, en suivant le circuit de production et de circulation des écrits relatifs aux hospitalisations contraintes. Nous nous interrogerons sur les raisons du respect de cette réforme par les médecins psychiatres, qui refusent dans d'autres contextes la standardisation de leur activité.

---

**MOSIG Mercedes**

Cheffe de Clinique

Section Accueil et  
Interventions Brèves,  
Département de Psychiatrie,  
CHUV

## AT\_38

### La famille, les proches et les lieux de soins psychiatriques

Au travers de situations de ma pratique clinique, réfléchir aux modalités d'intégration des proches dans les prises en charge et souligner l'importance de prendre en compte les notions de temporalité, d'espace et de règles de communication au sein du réseau.

---

**AT\_39**  
**L'accès aux soins pour lutter  
contre la stigmatisation**

La stigmatisation peut mener à l'exclusion et entraver le rétablissement des personnes concernées. Intégrer leur expérience subjective contribue à créer une relation de confiance afin d'apporter un soutien émotionnel adapté et de personnaliser les interventions soignantes.

---

**LEQUIN Pierre**  
Infirmier clinicien spécialisé  
  
Département de Psychiatrie,  
Hôpital psychiatrie de Cery,  
CHUV

**FRANCO Martina**  
Infirmière clinicienne spécialisée  
  
Hôpital psychiatrique de  
Malévoz, Valais

**AT\_40**  
**Héberger et soigner les personnes  
schizophrènes, entre désir de liberté  
et dépendance institutionnelle**

Clémence a traversé quinze ans de suivi psychiatrique. En exigeant en permanence de rester libre, elle a contraint les équipes de soins à créer et ajuster leurs modes d'accueil à ses demandes d'allure paradoxale.

---

**BONNEMAISON Xavier**  
**MERCIER Agnès**  
Psychiatres  
  
Association de Santé Mentale  
du Treizième arrondissement,  
Paris.

**AT\_41**  
**Un lieu d'accueil pour la souffrance des  
jeunes délinquants : soins, éducation, sanction**

Une analyse du profil psychosocial des détenus d'une prison pour mineurs et jeunes adultes. Quelles implications pour une prise en charge psychoéducative ?

---

**IOANNIDIS Kyriakos**  
Chef de Clinique adjoint, CHUV  
  
Établissement de détention  
pour mineurs et jeunes  
adultes « Aux Léchaïres »  
Service de Médecine et  
Psychiatrie Pénitentiaires  
Département de Psychiatrie

**AT\_42**  
**Un lieu fragile pour les plus fragiles**

Je présenterai un dispositif qui se veut innovant, réactif, une association d'accueil thérapeutique à Paris, d'orientation psychanalytique, qui s'adapte à la personne reçue, avec l'ambition de déstigmatiser l'abord du « psy ».  
Je témoignerai du point de vue de la « psy » et communiquerai des *verbatim* de personnes reçues.

---

**VELLUT Natacha**  
Psychologue, ingénieure  
d'études hors classe CNRS  
  
Cermes3 - Centre de Recherche  
Médecine, Sciences, Santé,  
Santé Mentale, Société



**HASSOUN Joelle**

Professeure, Psychiatre

Département de psychiatrie,  
CHUS-Hotel Dieu  
Université de Sherbrooke,  
Québec

**AT\_43****Un lieu inédit d'accueil de la souffrance psychique et mentale : le sujet**

Dans les lieux d'accueil qui y sont dédiés, mais aussi en deçà, au-delà, voire en marge de ceux-ci, la souffrance psychique et mentale de l'humain devenu malade est adressée en tout premier ressort à ce qui, dans la personne du soignant, du professionnel de santé, du travailleur social, du travailleur de rue, est un lieu unique et inédit, le sujet : il s'agit de cet irréductible aux exigences du lien social, qui, de ce fait, est aux aguets de ce qui, dans l'autre, résiste tout autant à ce à quoi il se sent assigné, quitte à en être malade. Nous explorerons ce que cette richesse, de part et d'autre, est capable de produire.

---

**REBOH SERERO Muriel**

Directrice  
Psychologue-  
psychothérapeute FSP

**VEZ Vanessa**

Responsable clinique  
Psychologue-  
psychothérapeute FSP

Institut Maïeutique,  
Lausanne

**AT\_44****L'Institut Maïeutique : un lieu de soin au quotidien**

Nous questionnerons la pertinence d'un lieu d'accueil de la souffrance psychique où l'expérience de la vie institutionnelle permet également la mobilisation des ressources individuelles. Le soin se fait par la rencontre dans des activités thérapeutiques et des espaces-temps interstitiels.

---

**BOVITUTTI Eliane**

Infirmière, Directrice

**METRAILLER Caroline**

Psychologue-  
psychothérapeute FSP

Responsable clinique

EPSM Le Rôtillon

**AT\_45****La structure d'hébergement communautaire : la « folie » au coeur de la cité**

A la fois un lieu de vie et un lieu de soin, les structures d'hébergement communautaires accueillent la souffrance psychique tout en visant une réinscription sociale du sujet. Ainsi, de par sa position centrale dans la géographie de la Ville et de par la population fortement marginalisée qu'il accueille, l'EPSM Le Rôtillon expérimente une ébauche de réponse aux défis actuels de la psychiatrie communautaire.

---

**CO\_46**  
**Communication retirée**

**AT\_47**

**Y a-t-il encore une place pour le « lieu institutionnel » comme un facteur de soin, dans une psychiatrie à tendance mobile ?**

Il s'agit d'élargir la réflexion sur la question de soin à domicile et soin institutionnel en psychiatrie, éviter d'avoir des postions trachées « presque dogmatiques » et revisiter la question avec des concepts variés et en termes d'indication et pertinence clinique.

**ALMESBER Mazen**

Médecin hospitalier  
Responsable de l'Hôpital De Jour

Service Universitaire de  
Psychiatrie de l'Age Avancé  
SUPAA, Département de  
Psychiatrie, CHUV  
Président de l'ARPAG  
Association romande  
pour la psychothérapie  
psychanalytique de groupe)

**CO\_48**

**La vie itinérante. Quand n'existe nulle part où déposer sa souffrance fait souffrir doublement**

Avec la désinstitutionalisation et les nouvelles thérapies axées sur la résolution de problème, n'assistons-nous pas à un abandon de la souffrance? Qu'en est-il de l'hospitalité de cette souffrance qui cherche à se déposer et à se dire maladroitement lorsqu'elle n'a pas de lieu ?

**QUINTIN Jacques**

Ph. D. philosophie

Bureau de développement  
de l'éthique

Département de psychiatrie

Faculté de médecine et des  
sciences de la santé

Université de Sherbrooke

# Liste des intervenants

CO : Communication Plénière / AT : Atelier

NOM et Prénom	Format	Jour	Heure	Page	Titre de la présentation	Adresse email
ALMESBER Mazen	CO_4	Ve. 09.11.2018	11 h 15	Page 9	Le Divan, lieu d'accueil ou d'exclusion, du passé ou du présent ?	mazen.almesber@chuv.ch
ALMESBER Mazen	AT_47	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 24	Y a-t-il encore une place pour le « lieu institutionnel » comme un facteur de soin, dans une psychiatrie à tendance mobile ?	mazen.almesber@chuv.ch
AMBRESIN Gilles	AT_29	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 18	La souffrance psychique au cabinet du médecin généraliste en jeux éthiques	gilles.ambresin@chuv.ch
BERGERON Benoit	CO_21	Ve. 09.11.2018	17 h 00	Page 15	Un lieu d'accueil pour l'élaboration de la souffrance du soignant	benoit.a.bergeron@usherbrooke.ca
BEZGHICHE Nacerdine	AT_19	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 14	De la psychothérapie institutionnelle dans la cité ? L'exemple d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale	nasslyon@gmail.com
BONNEMAISON Xavier	AT_40	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 22	Héberger et soigner les personnes schizophrènes, entre désir de liberté et dépendance institutionnelle	xavierbonnemaison@yahoo.fr
BOVITUTTI Eliane	AT_45	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 23	La structure d'hébergement communautaire : la « folie » au cœur de la Cité	ebovitutti@lerotillon.ch
BRUM SCHAPPI Paula	CO_22	Ve. 09.11.2018	17 h 45	Page 15	Accueillir la souffrance dans la cité. Lieux et enjeux de la santé mentale communautaire au Brésil	brumpaula@hotmail.com
CHARBON Patrick	AT_10	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 11	L'apomorphine, médicament miracle ou calamité ?	patrick.chatbon@chuv.ch

CLOAREC Christophe	AT_18	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 14	Face à la souffrance, quelles conditions pour l'accueil par les professionnels.	christophe.cloarec@urgences-sante.ch
CLOAREC Christophe	CO_24	Sa 10.11.2018	10 h 55	Page 17	Il était une fois les rencontres du réseau santé mentale et précarité	christophe.cloarec@urgences-sante.ch
CRETEGNY Sandrine	CO_20	Ve. 09.11.2018	16 h 15	Page 15	L'accueil de première ligne : ressources, compétences et limitations du secrétariat	sandrine.cretegny@chuv.ch
DANIEL Sylvie	AT_19	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 14	De la psychothérapie institutionnelle dans la cité ? L'exemple d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale	s.daniel@mas-asso.fr
DAUDIN Marianne	CO_5	Ve. 09.11.2018	12 h 00	Page 9	Les lieux d'accueil de la souffrance psychique dédiés aux militaires en France	daudin.m@wanadoo.fr
DE BOER Eva	AT_31	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Que faire face à l'isolement ? Présentation d'une situation clinique.	eva.de-boer@chuv.ch
DE ROTEN Yves	AT_29	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 18	La souffrance psychique au cabinet du médecin généraliste – enjeux éthiques	yves.deroten@chuv.ch
DELOISON Marie-Laure	AT_31	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Que faire face à l'isolement ? Présentation d'une situation clinique.	infirmierie@laimaisondorphee.ch
DESPLAND Jean-Nicolas	AT_29	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 18	La souffrance psychique au cabinet du médecin généraliste – enjeux éthiques	jean-nicolas.despland@chuv.ch
DISERENS Esther Amélie	AT_17	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 13	L'interdisciplinarité au service de l'accessibilité des soins psychiatriques pour les migrants: l'expérience de l'unité Psy&Migrants	esther-amelie.diserens@chuv.ch
ENGLEBERT Jérôme	CO_1	Ve. 09.11.2018	8 h 15	Page 8	Ehos et systèmes psychiatriques : Pour une reconsidération des inadaptations	jerome.englebert@uliege.be
EYRAUD Benoît	AT_19	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 14	De la psychothérapie institutionnelle dans la cité ? L'exemple d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale	benoit.h.eyraud@gmail.com / benoit.eyraud@ish-lyon.cnrs.fr

FERREIRA Cristina	AT_12	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 12	Les placements à des fins d'assistance à l'hôpital de Cery et de Malévoz : embarras, désaccords et compromis	cristina.ferreira@hesav.ch
FITOUSSI Claire	AT_29	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 18	La souffrance psychique au cabinet du médecin généraliste – enjeux éthiques	ftoussiclaire@gmail.com
FOUREUR Nicolas	AT_11	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 11	Un meilleur accueil de la personne hospitalisée sans consentement en psychiatrie par plus de respect de son intégrité ?	nicolas.foureur@aphp.fr
FRANCO Martina	AT_39	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 22	L'accès aux soins pour lutter contre la stigmatisation	martina.alvesdacruzfranco@unil.ch
GAGNON- Mc MAHON Audrey	CO_21	Ve. 09.11.2018	17 h 00	Page 15	Un lieu d'accueil pour l'élaboration de la souffrance du soignant	audrey.gagnon-mc.mahon@usherbrooke.ca
GOTHEUEY Isabelle	CO_23	Sa 10.11.2018	9 h 10	Page 16	Psychiatrie publique : De la désinstitutionnalisation à l'abandon, faut-il un retour à l'asile ?	gothuey1@rfsm.ch
GRAAP Caroline	AT_18	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 14	Face à la souffrance, quelles conditions pour l'accueil par les professionnels.	caroline.graap@chuv.ch
GRAAP Caroline	CO_24	Sa 10.11.2018	10 h 55	Page 17	Il était une fois les rencontres du réseau santé mentale et précarité	caroline.graap@chuv.ch
GRABHERR Catherine	CO_6	Ve. 09.11.2018	14 h 00	Page 10	État des lieux de l'éthique psychiatrique dans le cinéma contemporain	grabherr.marie-catherine@courrier.uqam.ca
GRÜTER Denis	AT_36	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 21	Les suivis psychothérapeutiques sous mandats médicaux-légaux : Modalités cliniques, enjeux éthiques	denis.gruter@chuv.ch
HACHELAFI Hamid	AT_7	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 10	L'exemple de la souffrance psychique au travail. Entre concept et réalité	hachelafih@hotmail.fr
HASSOUN Joelle	AT_43	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 23	Un lieu inédit pour l'accueil de la souffrance psychique et mentale : le sujet	joelle.hassoun@usherbrooke.ca

HIVAR Evelyne	AT_32	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Quels lieux d'accueil pour la liberté ?	ehivart@irtess.fr
IBNOLAHCEN Rekia	AT_36	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 21	Les suivis psychothérapeutiques sous mandats médicaux-légaux : Modalités cliniques, enjeux éthiques	rikia.ibnolahcen@chuv.ch
IGLESIAS Sophie	AT_30	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Comment décider de l'orientation en hébergement la mieux adaptée au patient ?	sophie.iglesias@chuv.ch
IOANNIDIS Kyriakos	AT_41	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 22	Un lieu d'accueil pour la souffrance des jeunes délinquants : soins, éducation, sanction	kyriakos.ioannidis@chuv.ch
KALEPE Reine	AT_31	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Que faire face à l'isolement ? Présentation d'une situation clinique.	infirmierie@ lamaisonordorpee.ch
KAMDEM Rigobert Hervais	AT_35	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 20	Quels rapports entre protection et contrainte ? Une analyse à travers le prisme de l'expertise psychiatrique	kamdemrig@rism.ch
KLEIN Georges	AT_13	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 12	Placement à des fins d'assistance et discernement	georges.klein@hopitalvs.ch
KUNZLE Camille	AT_36	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 21	Les suivis psychothérapeutiques sous mandats médicaux-légaux : Modalités cliniques, enjeux éthiques	camille-bruno.kunzle@ chuv.ch
LALLEMENT Marie-Cécile	CO_4	Ve. 09.11.2018	11 h 15	Page 9	Le Divan, lieu d'accueil ou d'exclusion, du passé ou du présent ?	marie-cecile.lallement@ chuv.ch
LAMOTHE Dany	CO_21	Ve. 09.11.2018	17 h 00	Page 15	Un lieu d'accueil pour l'élaboration de la souffrance du soignant	dany.lamothe@ usherbrooke.ca
LAPAIRE Maud	AT_31	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Que faire face à l'isolement ? Présentation d'une situation clinique.	maud.lapaire@chuv.ch
LEQUIN Pierre	AT_39	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 22	L'accès aux soins pour lutter contre la stigmatisation	pierre-lequin@chuv.ch
LINDER Audrey	AT_29	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 18	La souffrance psychique au cabinet du médecin généraliste – enjeux éthiques	audrey.linder@chuv.ch

LIPPUNER Mathias	AT_18	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 14	Face à la souffrance, quelles conditions pour l'accueil par les professionnels.	mathias.lippuner@chuv.ch
LIPPUNER Mathias	CO_24	Sa 10.11.2018	10 h 55	Page 17	Il était une fois les rencontres du réseau santé mentale et précarité	mathias.lippuner@chuv.ch
LOREAU Fabien	CO_2	Ve. 09.11.2018	9 h 15	Page 8	Vers une nouvelle présence agissante	floreau@irtess.fr
MARCOT Dominique	AT_27	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 18	La prison : un lieu pour soigner les personnes atteintes de troubles psychiques ?	dominique.marcot@chuv.ch
MARTEAU Remi	AT_18	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 14	Face à la souffrance, quelles conditions pour l'accueil par les professionnels.	remi.marteau@chuv.ch
MARTEAU Remi	CO_24	Sa 10.11.2018	10 h 55	Page 17	Il était une fois les rencontres du réseau santé mentale et précarité	remi.marteau@chuv.ch
MATASCI Valentina	AT_17	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 13	L'interdisciplinarité au service de l'accessibilité des soins psychiatriques pour les migrants: l'expérience de l'unité Psy&Migrants	valentina.matasi@chuv.ch
MERCIER Agnès	AT_40	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 22	Héberger et soigner les personnes schizophrènes, entre désir de liberté et dépendance institutionnelle.	agnes.merci@gmail.com
METRAILLER Caroline	AT_45	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 23	La structure d'hébergement communautaire : la « folie » au cœur de la Cité	cmetrailler@lerotillon.ch
MOSIG Mercedes	AT_38	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 21	La famille, les proches et les lieux de soins psychiatriques	mercedes.mosig@chuv.ch
NAZIR Karine	AT_33	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Accueillir à deux la différence et l'étrangeté	karine.nazir@club-internet.fr
ODIER Sylvain	CO_20	Ve. 09.11.2018	16 h 15	Page 15	L'accueil de première ligne : ressources, compétences et limitations du secrétariat	sylvain.odier@chuv.ch
PAPATHANASIOU Evgenia	AT_33	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Accueillir à deux la différence et l'étrangeté	evgeniaps@yahoo.com
PERCHOT Rodolphe	CO_2	Ve. 09.11.2018	9 h 15	Page 8	Vers une nouvelle présence agissante	rperchot@irtess.fr
PIAUX Clémence	CO_25	Sa 10.11.2018	10 h 55	Page 17	S'occuper de troubles psychiques sévères en Afrique : portrait d'une initiative béninoise	piaux.clemence@gmail.com

QUINTIN Jacques	CO_48	Sa 10.11.2018	12 h 55	Page 24	La vie itinérante. Quand n'existe nulle part où déposer sa souffrance fait souffrir doublement	jacques.quintin@usherbrooke.ca
RAVIT Magali	AT_28	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 18	Pratique thérapeutique en institution carcérale : antagonisme et défi thérapeutique	magali.ravit@wanadoo.fr
REBOH SERERO Muriel	AT_44	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 23	L'Institut Maïeutique : un lieu de soin au quotidien	muriel.reboh-serero@maieutique.ch
ROCHAT Blaise	CO_3	Ve. 09.11.2018	10 h 00	Page 9	Quelle prise en compte du vécu délrant des patients psychotiques par les soignants ?	rochatblaise5@gmail.com
ROMAN Pascal	AT_16	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 13	Consentement et répétition dans le mandat judiciaire de soin au bénéfice des adolescents engagés dans des agissements sexuels : au service de la subjectivation, une « offre contrainte de soin » ?	pascal.roman@uml.ch
ROAUX Sébastien	AT_18	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 14	Face à la souffrance, quelles conditions pour l'accueil par les professionnels.	sebastien.roaux@fondationabs.ch
ROAUX Sébastien	CO_24	Sa 10.11.2018	10 h 55	Page 17	Il était une fois les rencontres du réseau santé mentale et précarité	sebastien.roaux@fondationabs.ch
ROUSSET Valérie	CO_2	Ve. 09.11.2018	9 h 15	Page 8	Vers une nouvelle présence agissante	vrousset@irtess.fr
SARNETTE Florent	AT_26	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 17	Le corps en milieu carcéral : une éthique de la souffrance ?	florent.sarnette@outlook.com
SCHILD-PACCAUD Lise	AT_34	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 20	Psychose ordinaire et souffrance psychique	liseschild@bluewin.ch
SCHUBERT Matthias	AT_14	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 12	Dans la clinique de la violence intrafamiliale, comment être thérapeutique en reconnaissant puis en se différenciant de sa peur ?	matthias.schubert@chuv.ch



SCROCCARO Nathalie	AT_15	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 13	Addictions adolescentes : un accueil pour les parents	nscroccaro@yahoo.fr
SKYLLAKOU Ifigeneia	AT_30	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 19	Comment décider de l'orientation en hébergement la mieux adaptée au patient ?	ifigeneia.skylakou@chuv.ch
TARTOUR Tonya	AT_37	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 21	Procéduralisation des soins sans consentement : quand la loi dicte ce qu'il faut écrire	tonya.tartour@sciencespo.fr
VEIT Camille	AT_9	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 11	Cachez cette crise que je ne saurais voir ! Ou la « santé-mentalisation » de la psychiatrie	camille.veit@unice.fr
VELLUT Natacha	AT_42	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 22	Un lieu fragile pour les plus fragiles	natacha.vellut@patisdescartes.fr
VEZ Vanessa	AT_44	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 23	L'Institut Mateutique : un lieu de soin au quotidien	vanessa.vez@mateutique.ch
WEBER Orest	AT_17	Ve. 09.11.2018	15 h 00	Page 13	L'interdisciplinarité au service de l'accessibilité des soins psychiatriques pour les migrants: l'expérience de l'unité Psy&Migrants	orest.weber@chuv.ch
WIDMER Daniel	AT_29	Sa 10.11.2018	11 h 55	Page 18	La souffrance psychique au cabinet du médecin généraliste – enjeux éthiques	widmermed@gmail.com

# Notes

# Notes

# Notes

# Notes

# Catégories de billets

## ***Standard jusqu'au 30.09.2018***

CHF 300

Ce type d'inscription comprend la participation aux deux journées de colloque, l'ensemble des pauses-café, ainsi que le repas de midi du 09.11.2018. La participation à la soirée du 09.11.2018 n'est pas comprise.

## ***Standard dès le 01.10.2018***

CHF 350

Ce type d'inscription comprend la participation aux deux journées de colloque, l'ensemble des pauses-café, ainsi que le repas de midi du 09.11.2018. La participation à la soirée du 09.11.2018 n'est pas comprise.

## ***Interne DP - CHUV jusqu'au 30.09.2018***

CHF 200

Ce type d'inscription comprend la participation aux deux journées de colloque, l'ensemble des pauses-café, ainsi que le repas de midi du 09.11.2018. La participation à la soirée du 09.11.2018 n'est pas comprise.

## ***Interne DP - CHUV dès le 01.10.2018***

CHF 250

Ce type d'inscription comprend la participation aux deux journées de colloque, l'ensemble des pauses-café, ainsi que le repas de midi du 09.11.2018. La participation à la soirée du 09.11.2018 n'est pas comprise.

## ***Soirée du 09.11.2018***

CHF 60